FRANOIS



Bulletin municipal

Juin 2018

SOSOMMAIRE

Sommaire	2
Le mot du Maire	3
Batiments	4
Voirie	5
Développement Economique	8
Finances et Burdget	13
Assainissement	14
Environnement	15
Personnel	16
CCAS	16
Fête du VIIIage	17
Jeunesse et Sport	18
Relations – Associations - Animations	20
Infos communales	21
Etat Civil	22
GINKO	24





Mairie de Franois

Accueil

Du lundi au vendredi: 8h00 - 12h00

Mardi de 16h30 à 18h30

MAIRIE DE FRANOIS

Place Georges Maurivard

25 770 FRANOIS

Tél: 03 81 48 20 90

Bulletin Francis

Vous pouvez nous déposer vos articles, photos en Mairie ou nous envoyer vos textes par email :

⊠ communication@franois.fr

Numéros utiles:

Gendarmerie

1, rue des Tilleuls

25 480 ECOLE VALENTIN

Tél: 03 81 21 16 60

Pompiers : Composer le 18

Vie Wie municipale

Le mot du Maire

Dans ce bulletin, vous pourrez étudier très précisément les chiffres du budget 2018 voté par le Conseil Municipal. Ils sont très détaillés et le rapporteur de la commission finances, Monsieur Patrice MOUTON, se tient à votre disposition si vous souhaitez de plus amples informations.

Pour ma part, je tiens à souligner l'effort très important fait en faveur de l'économie locale. En effet, ce sont près d'un million d'euros qui sont budgétés pour différents travaux de bâtiments (surtout), de voirie, d'éclairage public ...

Vous verrez également que pour équilibrer ce budget, un emprunt de 712 931 € est prévu. Nous le ferons (ou pas) en fonction de l'évolution des dépenses.

Comme d'habitude en cette période de l'année, j'espère que nous passerons tous un bon été. Surtout qu'il n'y ait pas de problèmes de voisinage. Un peu de tolérance de chacun d'entre nous arrange bien des choses.

A ce sujet, je tiens à préciser que je ne répondrai pas aux personnes qui se présentent d'une manière anonyme, que ce soit au téléphone ou par écrit.

Monsieur Philippe PEQUIGNOT, membre du Conseil Municipal a démissionné (pour raisons personnelles) de ce même conseil municipal à compter du 13 avril 2018. Il est remplacé par Madame Catherine BORRINI. Bienvenue à elle et merci à Monsieur Philippe PEQUIGNOT pour le travail accompli.

Ces petites mises au point étant faites, je vous souhaite au nom du Conseil Municipal, de passer un excellent été 2018

Claude Preioni

Bâtiments

Responsable: Françoise Gillet

Lifting de la mairie

Cette belle bâtisse ne date pas d'hier, c'est en 1863 qu'elle fut construite pour répondre à un besoin d'école. Au rez de chaussée d'un côté une salle de classe, de l'autre la salle de conseil municipal, à l'étage le logement de l'instituteur et bureau perception.

Le secrétariat de mairie vit le jour plus tard et se situait dans les locaux de l'actuel salon de coiffure, pour ensuite rejoindre l'étage de la mairie. C'est en 1997, après le regroupement de l'ensemble des classes primaires et maternelles sur le site actuel que le secrétariat de mairie et le bureau de Mr le maire ont été installés au rez de chaussée.

Pour répondre aux normes de mise en conformité de l'accessibilité des établissements recevant du public, le conseil municipal a délibéré pour réaménager le rez de chaussée et renforcer le plancher de l'étage, si dans l'avenir il y avait nécessité de locaux supplémentaires. Après appel à candidature, c'est le cabinet d'architecture Machurey qui a été choisi pour mener à bien ces aménagements.



Plusieurs solutions nous ont été proposées, il fallait penser accessibilité, meilleures conditions de travail du personnel, confidentialité à l'accueil et un budget raisonnable. Nous avions besoin d'un nouvel accueil, d'un bureau pour la comptabilité, d'un bureau pour la secrétaire générale, d'un bureau pour Mr le maire, d'une salle de conseil suffisamment grande pour y célébrer les mariages et d'une salle d'archives. Les appels d'offres ont été lancés et en décembre 2017, la commission d'Appel d'offres a choisi :

- Démolition gros œuvre entreprise : Gavignet à Champagney
- Serrurerie métallerie : Remy Dannemarie sur Crete
- Cloisons modulaires, faux plafonds : Laffond Plafonds
- Menuiseries intérieures, extérieures, agencement : VD Menuiserie Baume les Dames
- Plâtrerie, isolation, peinture : entreprise bisontine de peinture Serre les Sapins
- Flocage: YS Aménagement Alsace
- Revêtement de sols souples : Henry Didier Chemaudin
- Plomberie chauffage : Sanit'25 Saône
- Electricité, courants faibles, VMC : Voirin Denoix Gray

Depuis le 4 mai, nous recevons le public dans un nouvel accueil, plus aéré, plus lumineux. Montant définitif des travaux y compris mobilier, micro, vidéo projecteur : 258 065€ TTC

Au titre de la solidarité territoriale, le département nous accorde une subvention de 46 000 €.

Un premier mariage a été célébré dès le 5 mai, les familles ont apprécié les nouveaux locaux, seul regret le micro n'était pas encore livré, il le sera très prochainement.

Une journée « portes ouvertes » sera organisée courant septembre, en y regroupant les chantiers eaux pluviales de la Félie et les travaux d'aménagement et accessibilité du groupe scolaire.

Bâtiments

La mairie pendant les travaux





La mairie en réfection

Prochain gros chantier : la mise en accessibilité et l'aménagement du groupe scolaire

Les offres reçues le 2 mai ont été analysées par les cabinets Donzé et Image et Calcul

Montant des travaux : 598 766,25 € TTC

Début des travaux : 9 juillet, fin des travaux exigée : 24 aout afin de permettre le nettoyage et la remise en place du mobilier pour la rentrée scolaire le 3 septembre.

Travaux d'entretien : Divers travaux d'entretien ont déjà été réalisés : appartement de la poste, appartement de la mairie, restent les travaux du bâtiment collectif 4 rue de l'église : ravalement de façades, remise en peinture de l'entrée et de la montée d'escalier.

Le grand appartement de la poste est occupé par une famille avec 3 jeunes enfants, n'ayant pas d'endroit de jeu pour les petits, Mr le Curé leur a gentiment accordé la possibilité d'occuper une partie du terrain attenant à la cure. Un grand merci à lui.



Responsable: Catherine Borrini

Passage de témoin à la commission voirie

Philippe Péquignot a démissionné de son poste de conseiller municipal courant avril. Nous le remercions pour ses actions menées sur l'entretien des chaussées et le bon fonctionnement de l'éclairage public.

Catherine Borrini a accepté de siéger au Conseil Municipal et prend en charge la commission voirie. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Modification circulation rue de Belleville : Sur le tronçon de chaussée en sens unique, entre la rue de la Gare et la rue de Belleville (entre les établissements Boillon et Vamda), la commune de Franois en



liaison avec la CAGB et une association de cyclistes, a aménagé une voie cyclable qui permet l'accès direct aux cyclistes à la voie verte située le long de la route de Besançon par le rue de Belleville depuis la rue de la Gare.

Ce tronçon sécurise les usagers en évitant le rond-point de la route départementale n°75 toujours très fréquenté. La CAGB complètera cet aménagement en réalisant les accès directs sur la voie verte et l'abaissement des trottoirs.

Etude de circulation Grande Rue

Le cabinet Acesti a mené une étude sur la circulation Grande Rue visant à réduire la vitesse des véhicules. La proposition de réalisation d'un carrefour à feux tricolores devant la mairie a reçu un avis totalement défavorable de l'architecte des bâtiments de France. En outre, les résultats des mesures de vitesse effectués durant une semaine sur cette rue ne font pas apparaître de dépassements très significatifs.

La commission a donc décidé d'abandonner ce projet pour l'instant.

Panneaux de signalisation

Les panneaux de signalisation des entreprises situés à l'entrée de chaque zone artisanale sont obsolètes et vont être remis à jour dans le courant de cette année.



Volle

Responsable: Catherine Borrini

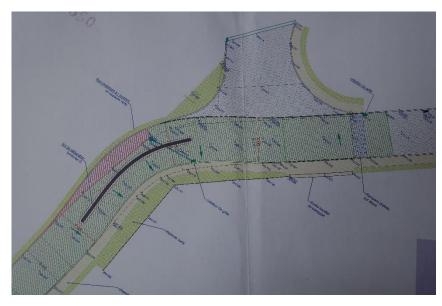
Programme travaux 2018

Il sera essentiellement axé sur la sécurisation des points définis comme accidentogènes.

En premier lieu, la rue des Tailles : le revêtement de la chaussée sera totalement réfectionné depuis la rue de la Gare jusqu'à l'entreprise Chaney.

Le virage en face de cet établissement, témoin de multiples accrochages, sera totalement reprofilé avec la réalisation d'un plateau surélevé et d'un terre-plein central.

En début d'année, des panneaux de danger et clignotants ont été installés par la société Global Signalisation.



En second lieu, une étude a été confiée au cabinet Acesti visant à sécuriser l'entrée du groupe scolaire chemin de Chaney. La voie sera réduite en largeur, les trottoirs seront élargis et la majeure partie de cette zone sera en plateau surélevé. Ces travaux seront réalisés en 2019 car le budget 2018 ne le permet pas.

La réfection ponctuelle des chaussées et rénovation de l'éclairage public



Comme les années précédentes, la réfection ponctuelle des chaussées sera réalisée en juin par les Chantiers Départementaux et le traçage des lignes et passages piétons par l'entreprise T1.

Le diagnostic complet du réseau d'éclairage public a été réalisé en 2017 par le cabinet Noctabene.

La commune poursuivra son programme de remplacement des candélabres vétustes et énergivores en fonction des conclusions du diagnostic.

Ces opérations sont subventionnées par la CAGB et le Syndicat Mixte d'Energie du Doubs.

L'ensemble des coffrets électriques sera sécurisé.

Développement économique

Responsable : Emile Bourgeois

La création d'une seule et unique région Bourgogne Franche-Comté

a été défavorable pour Besançon qui a perdu son statut de capitale régionale et la Préfecture de Région.

Face à l'émergence des 22 métropoles en France une possibilité unique s'offre à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, d'entrer dans le cercle fermé des communautés urbaines par le biais de la loi Notre qui propose une dérogation au seuil des 250 000 habitants, jusqu'au 1er janvier 2020, pour les anciennes capitales de Région.

Opportunité qui ne se représentera plus, passée cette date. C'est pourquoi dès début 2017, les élus de l'Agglomération ont décidé d'engager une réflexion, avec l'appui d'un bureau d'études, pour apprécier cette opportunité et formaliser les étapes à franchir.

L'enjeu est de taille, il contribuerait à positionner plus que jamais notre territoire parmi les grandes unités urbaines de notre pays pour consolider, par exemple, l'implantation de l'hôpital, de l'armée ou encore de l'université, la recherche sur notre territoire en conservant une capacité de négociation avec l'Etat, la Région, la métropole régionale et de bénéficier de gain complémentaire de dotation d'intercommunalité.

Préalablement à cette éventuelle décision, le Grand Besançon doit assumer des compétences obligatoires supplémentaires.

Des réflexions, études, débats et décisions à prendre sont en cours

Dunkerque Cherbourg Rouen strasbour Rennes Angers e Creusot-Montcea Poitiers . Limoges Lyon Clermont-Ferrand Saint-Etienne Bordeaux Toulouse Aix-Marseille Perpignan Liste des communautés urbaines Liste des Métropoles Passage en CU en réflexion Passage en Métropole en réflexion

avec l'ensemble des communes concernées dont Franois, sur les compétences principales suivantes :

- la voirie et le stationnement : création, aménagement et entretien,
- l'éclairage public,
- l'extension et la création de cimetières.

L'objectif de ce transfert de compétences, indispensable à la mutation du Grand Besançon en communauté urbaine est fixé au 1er janvier 2019.

Responsable: Patrice Mouton

Le budget 2018 est équilibré, il tient compte des investissements futurs et a été approuvé à l'unanimité par les élus de la majorité.

Les principaux investissements pour 2018 ont été budgétisés de la façon suivante :

Frais d'étude bâtiment école : 53 000 €
Frais d'études Voiries diverses : 25 000 €
Frais d'études Groupe scolaire : 35 000 €

Rénovation de la mairie : 220 000 €
Réseaux électrification : 35 000 €
Bâtiments des instituteurs : 55 000 €
Investissement Groupe scolaire : 550 000 €

- Travaux voiries: 150 000 €



Pour financer les investissements nous avons prévu des recettes pour un montant de 1 509 462 € avec un emprunt de 712 931 €.

Grâce à la bonne gestion des dépenses, le compte administratif communal de l'exercice 2017 présente un excédent de fonctionnement cumulé de 965 248.37, nous avons pu transférer la somme de 371 252.31 € dans le budget en recettes d'investissement et 295 479.07 € en réserve d'investissement, ce qui permet d'atténuer le montant de l'emprunt.

Le conseil municipal a autorisé le transfert des résultats du budget annexe assainissement au budget principal. De ce fait les excédents et besoins de financement du budget assainissement sont intégrés à l'affectation du résultat de la commune. Le compte administratif de l'exercice 2017 présente un excédent de fonctionnement cumulé de 1 309 220.22 €.

Explication : (Excédent de fonctionnement cumulé (communal) de 965 248.37 + Excédent de fonctionnement cumulé Assainissement de 343 971.85 = 1 309 220.22 €).

Le conseil municipal a donc donné son accord pour la clôture des activités Assainissement au 31 décembre 2017 et a autorisé le transfert des résultats constatés en fonctionnement et en investissement sur chacune des deux activités à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon à hauteur des montants constatés

Le report à nouveau en section de fonctionnement s'élève à 1 013 741,15 € (R002 du BP 2017) après le transfert du budget assainissement au budget communal.

Les taux d'imposition 2018

Les taux d'imposition 2018 sont identiques à ceux de l'an passé pour la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti ainsi que la taxe sur le foncier non bâti.

Le tableau suivant récapitule les ressources fiscales de 2017 et 2018 :

Ressources fiscales	Bases d'imposition 2 017	Taux d'imposition 2 017	Produits à taux constant	Bases d'imposition 2 018	Taux d'imposition 2 018	Produits à taux constant	Différence
Taxe habitation	4 126 693	5.66%	233 571	4 210 000	5.66%	238 286	4 715
Taxe foncière bâti	3 139 988	12.11%	380 253	3 239 000	12.11%	392 243	11 990
Taxe foncière non bâti	22 323	14.63%	3 266	22 500	14.63%	3 292	26
Total	7 291 021		617 089	7 473 518		633 821	16 731

Responsable: Patrice Mouton

Les comptes de Gestion et administratifs 2017

> Les comptes administratifs 2017 du Budget communal

COMPTES ADMINISTRATIFS COMMUNAL

2 017 SECTION FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

DEPENSES			RECETTES		
Désignation	Réalisé 2 017	Reporté 2 018	Désignation	Réalisé 2 017	Reporté 2 018
011 Charges à caractère général	470 132.28		002 Excédent antérieur reporté Fonc	0.00	
012 Charges de personnel	451 913.92		013 Atténuations de charges	37 784.83	
014 Atténuation de produits	772.00				
022 Dépenses imprévues Fonct	0.00		042 Opérations d'ordre entre section	0.00	
023 Virement à la sect° d'investis.	0.00		70 Produits des services	92 386.74	
042 Opérations d'ordre	11 670.72		73 Impôts et taxes	933 952.73	
65 Autres charges de gestion courante	169 418.58		74 Dotations Participations	165 832.37	
66 Charges financières	21 143.99		75 Autres produits de gestion courante	126 508.49	
67 Charges exceptionnelles	195.12		76 Produits financiers	0.00	
68 Dotations aux provisions	3 000.00		77 -Produits exceptionnels	14 787.40	
TOTAL I	1 128 246.61	0.00	TOTAL II	1 371 252.56	0.00

COMPTE ADMINISTRATIF FONCTIONNEMENT:

2 017

Résultat réalisé Fonctionnement :	2 017	243 005.95
Reprise résultat exédentaire :	2 016	722 242.42
Résultat avant reste à réaliser :	2 017	965 248.37
Solde des restes à réaliser :	2 017	0.00
Total Résultat Fonctionnement :	2 017	965 248.37

COMPTES ADMINISTRATIFS COMMUNAL

2 017 SECTION INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

DEPENSES			RECETTES		
Désignation	Réalisé 2 017	Reporté 2 018	Désignation 001 Solde d'exécution d'inv. report	Réalisé 2 017	Reporté 2 018
001 Solde d'exécution d'inv. report	0.00			0.00	
040 Opérations d'ordre entre section	0.00	0.00	021 Virement de la section de fonct.	0.00	0.00
041 Opérations patrimoniales	30 095.42	0.00	040 Opérations d'ordre entre section	11 670.72	0.00
10 Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0.00	041 Opérations patrimoniales	30 095.42	0.00
16 Remboursement d'emprunts	142 783.43	0.00	10 Dotations Fonds divers Réserves	412 892.50	0.00
20 Immobilisations incorporelles	42 859.89	23 600.00	13 Subventions d'investissement	98 841.99	0.00
204 Subventions d'équipement versée	0.00	0.00	16 Emprunts et dettes assimilées	201 178.14	0.00
21 Immobilisations corporelles	102 985.19	234 000.00			
23 Immobilisations en cours	181 361.96	22 000.00			
TOTAL I	500 085.89	279 600.00	TOTAL II	754 678.77	0.00

COMPTE ADMINISTRATIF INVESTISSEMENT:

2 017

Résultat réalisé Investissement	2 017	254 592.88
Reprise résultat déficitaire	2 016	-244 449.85
Résultat avant reste à réaliser	2 017	10 143.03
Solde des restes à réaliser	2 017	-279 600.00
Total Résultat Investissement	2 017	-269 456.97

Responsable : Patrice Mouton

> Les comptes administratifs 2017 du Budget Bois

COMPTES ADMINISTRATIFS BOIS

2 017 SECTION FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

DEPENSES			RECETTES		
Désignation	Réalisé 2 017	Reporté 2 018	Désignation	Réalisé 2 017	Reporté 2 018
011 Charges à caractère général	17 842.16		002 Excédent antérieur reporté Fonc	0.00	
023 Virement à la sect° d'investis.	0.00		70 Produits des services	44 513.85	
65 Autres charges de gestion courante	414.00		75 Autres produits gestion courante	0.00	
66 Charges financières	0.00		77 -Produits exceptionnels	0.00	
67 Charges exceptionnelles	0.00				
TOTAL I	18 256.16	0.00	TOTAL II	44 513.85	0.00

COMPTE ADMINISTRATIF FONCTIONNEMENT:

2 017

Résultat réalisé Fonctionnement :	2 017	26 257.69
Reprise résultat exédentaire :	2 016	60 076.20
Résultat avant reste à réaliser :	2 017	86 333.89
Solde des restes à réaliser :	2 017	0.00
Total Résultat Fonctionnement :	2 017	86 333.89

COMPTES ADMINISTRATIFS BOIS

2 017 SECTION INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

DEPENSES			RECETTES		
Désignation	Réalisé 2017	Reporté 2018	Désignation	Réalisé 2017	Reporté 2018
001 Solde d'exécution d'inv. report	0.00		001 Solde d'exécution d'inv. report		0.00
16 Remboursement d'emprunts	0.00	0.00	021 Virement de la section de fonct.	0.00	0.00
20 Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	10 Dotations Fonds divers Réserves	6 335.00	0.00
204 Subventions d'équipement versée	0.00	0.00	13 Subventions d'investissement	0.00	0.00
21 Immobilisations corporelles	5 883.50	3 500.00	16 Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
23 Immobilisations en cours	0.00				
TOTAL I	5 883.50	3 500.00	TOTAL II	6 335.00	0.00

COMPTE ADMINISTRATIF INVESTISSEMENT:

2 017

Résultat réalisé Investissement	2 017	451.50
Reprise résultat déficitaire	2 016	-135.00
Résultat avant reste à réaliser	2 017	316.50
Solde des restes à réaliser	2 017	-3 500.00
Total Résultat Investissement	2 017	-3 183.50

Responsable : Patrice Mouton

> Présentation du Budget principal 2018 (Budget de la commune)

BUDGET COMMUNAL

2 018 SECTION FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

DEPENSES		RECETTES			
Désignation	Proposition 2 018	Dont reste à réaliser	Désignation	Proposition 2 018	Dont reste à réaliser
011 Charges à caractère général	641 700.00	0.00	002 Excédent antérieur reporté Fonc	1 013 741.15	0.00
012 Charges de personnel	560 000.00	0.00	013 Atténuations de charges	20 000.00	0.00
014 Atténuation de produits	1 000.00				
022 Dépenses imprévues Fonct	40 000.00	0.00	042 Opérations d'ordre entre section	0.00	0.00
023 Virement à la sect° d'investis.	371 252.31	0.00	70 Produits des services	77 000.00	0.00
042 Opérations d'ordre	9 300.00	0.00	73 Impôts et taxes	917 876.16	0.00
65 Autres charges de gestion courante	200 000.00	0.00	74 Dotations Participations	136 435.00	0.00
66 Charges financières	50 500.00	0.00	75 Autres produits de gestion courante	70 000.00	0.00
67 Charges exceptionnelles	361 300.00	0.00	76 Produits financiers	0.00	0.00
68 Dotations aux provisions	3 000.00	0.00	77 Produits exceptionnels	3 000.00	0.00
TOTAL I	2 238 052.31	0.00	TOTAL II	2 238 052.31	0.00

BUDGET COMMUNAL

2 018 SECTION INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

DEPENSES RECETTES					
DEPENSES			RECEITES		
Désignation	Proposition	Dont reste	Désignation	Proposition	Dont reste
Designation	2018	à réaliser	Designation	2018	à réaliser
001 Solde d'exécution d'inv. report	15 879.07	0.00	001 Solde d'exécution d'inv. report	0.00	0.00
040 Opérations d'ordre entre section	0.00	0.00	021 Virement de la section de fonct.	371 252.31	0.00
041 Opérations patrimoniales	77 000.00	0.00	040 Opérations d'ordre entre section	9 300.00	0.00
10 Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0.00	041 Opérations patrimoniales	77 000.00	0.00
16 Remboursement d'emprunts	203 500.00	0.00	10 Dotations Fonds divers Réserves	335 479.07	0.00
20 Immobilisations incorporelles	88 600.00	23 600.00	13 Subventions d'investissement	0.00	0.00
204 Subventions d'équipement versée	5 483.70	0.00	16 Emprunts et dettes assimilées	716 431.39	0.00
21 Immobilisations corporelles	354 000.00	234 000.00			
23 Immobilisations en cours	765 000.00	22 000.00			
TOTAL I	1 509 462.77	279 600.00	TOTAL II	1 509 462.77	0.00

> Présentation du Budget Bois 2018

BUDGET BOIS

2 018 SECTION FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

DEPENSES			RECETTES		
Désignation	Proposition 2018	Dont reste à réaliser	Désignation	Proposition 2018	Dont reste à réaliser
011 Charges à caractère général	31 500.00		002 Excédent antérieur reporté Fonc	83 150.39	
023 Virement à la sect° d'investis.	82 650.39		70 Produits des services	38 000.00	
65 Autres charges de gestion courante	1 000.00		75 Autres produits gestion courante	0.00	
66 Charges financières	5 500.00		77 -Produits exceptionnels	0.00	
67 Charges exceptionnelles	500.00				
TOTAL I	121 150.39	0.00	TOTAL II	121 150.39	0.00

> Présentation du Budget Bois 2018 (suite).

Responsable : Patrice Mouton

DI	JDG	CT	DO	ıc
DL	טענ	C I	DU	13

2 018 SECTION FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

DEPENSES			RECETTES		
Désignation	Proposition 2018	Dont reste à réaliser	Désignation	Proposition 2018	Dont reste à réaliser
001 Solde d'exécution d'inv. report	0.00	0.00	001 Solde d'exécution d'inv. report	316.50	0.00
16 Remboursement d'emprunts	10 000.00	0.00	021 Virement de la section de fonct	82 650.39	0.00
20 Immobilisations incorporelles	20 000.00	0.00	10 Dotations Fonds divers Réserves	3 183.50	0.00
204 Subventions d'équipement versée	0.00	0.00	13 Subventions d'investissement	55 000.00	0.00
21 Immobilisations corporelles	12 000.00	3 500.00	16 Emprunts et dettes assimilées	70 849.61	0.00
23 Immobilisations en cours	170 000.00	0.00			
TOTAL I	212 000.00	3 500.00	TOTAL II	212 000.00	0.00

Le conseil municipal s'est prononcé le 14 avril 2018 sur l'affectation du résultat des différents budgets.

Affectation des résultats 2017 du_Budget principal Communal (Assainissement cumulé)

Le conseil municipal après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017, présentant un excédent de fonctionnement cumulé de 1 309 220,22 €.

considérant que la section d'investissement fait apparaître :

> un besoin de financement de 26 022.10 € : D 001 au BP 2018 = 15 879.07 €

> un excédent de financement de 10 143.03 € : R 001 au BP 2018

Vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement, en dépenses de 279.600 €

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme suit :

- Affectation en réserves d'investissement (1068) pour 295 479,07 €
- Report à nouveau en section de fonctionnement pour 1 013 741,15 € (au R002 du BP 2018).
- Reprise BP 2018:

Invest : D 001 :	15 879.07 €
Invest : R 1068 :	295 479,07€
Fonct : R 002 :	1 013 741,15 €

Affectation des résultats 2017 du Budget principal Bois

Le conseil municipal après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017, présentant un excédent de fonctionnement cumulé de 86 333.89 €.

considérant que la section d'investissement fait apparaître :

> un excédent de financement de 316.50 €: R 001 au BP 2018

Vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement, en dépenses de 3 500.00 €

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme suit :

- Affectation en réserves d'investissement (1068) pour 3 183.50 €
- Report à nouveau en section de fonctionnement pour 83 150.39 € (au R002 du BP 2018).
- Reprise BP 2018:

Invest : D 001 :	316.50 €	
Invest : R 1068 :	3 183.50 €	
Fonct : R 002 :	83 150.39 €	

Assanissement

Responsable : Pascal Guyot

Le 1er janvier 2018 les compétences eaux potables, eaux pluviales et assainissement sont passées à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. La commune de Franois a proposé à la CAGB de terminer le suivi technique des travaux engagés en septembre 2017 et concernant la mise en séparatif des réseaux du bassin versant de la Félie.

Les travaux réalisés par l'entreprise Heitmann sont bien avancés malgré les conditions météorologiques très difficiles de décembre 2017 à juin 2018.

Les passages sur les terrains privés sont en partie terminés. A cet égard, je tiens à signaler partout le très bon accueil, la patience et la collaboration des propriétaires.





Un grand merci à vous tous, vous avez contribué à la parfaite sérénité du chantier.

Ce n'est pas facile de voir ses terrains, sa pelouse, ses murets, ses enrobés, ..., défoncés pour y passer des tuyaux et de ne pas pouvoir accéder à sa propriété pendant plusieurs jours.

Le bassin de stockage des eaux pluviales est réalisé rue de la Fontaine et les noues d'infiltration sont en cours d'exécution route de Chemaudin.

A notre grande satisfaction, là où les travaux ont été réalisés, tous les propriétaires privés ont mis en conformité leurs réseaux.

Le chantier devrait voir son terme dans le courant du second semestre 2018



Environnement

Responsable: Martine Delessard

Le nouvel aménagement paysager du rond-point de la vierge et l'entrée de la Félie ont été réalisés par les Chantiers Départementaux sur les recommandations de Florysage. Pour cet aménagement uniquement des plantes vivaces ont été plantées, il faudra donc un peu de patience pour voir une belle floraison.





Le fleurissement du village a été comme chaque année réalisé par nos employés qui ont su choisir un bel assortiment de plants et de couleur.



Le Rond-point à l'entrée du village route de Besançon est entretenu par la CAGB. Le service concerné nous a informés que l'entretien aurait lieu deux fois par an.

Perpersonnel

Responsable: Martine Delessard

Depuis la rentrée de septembre dernier, Justine COSTANSO, effectue un CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) en tant qu'assistante scolaire à l'école maternelle.

Justine a su s'intégrer très rapidement dans son emploi.

Elle est appréciée des professeurs des écoles et de ses collègues.

Justine souhaite continuer dans cette voie et passer le concours d'ATSEM, bonne chance à elle avec tous nos encouragements.





Responsable : Geneviève Simon - Bouvret

CARTES JEUNES: Vous avez entre 10 et 26 ans, vous habitez FRANOIS. Nous vous offrons votre carte avantages jeunes. **Attention**: la distribution des cartes débutera, tout comme à Besançon, le samedi 02 septembre à la mairie de FRANOIS de 9h à 12h. N'oubliez pas d'apporter une photo d'identité, une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Vous pourrez voir les autres dates de permanence sur le site de la mairie.

SENIORS: La mobilité est un enjeu majeur pour les séniors. La voiture représente pour la personne vieillissante une valeur essentielle, lui assurant son autonomie. C'est pour cela que nous vous proposons cet automne en partenariat avec l'association Prévention Routière une information et des ateliers qui nous redonneront confiance vis à vis de nos déplacements en voiture, à pieds ou en vélo. Les dates et précisions concernant ces ateliers vous seront données ultérieurement par flyers et voix de presse. Vous pourrez également vous renseignez à la mairie ou sur le site du village.

CANICULE: Avec la venue des beaux jours, la canicule peut nous surprendre. Notre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle de notre région. La chaleur fatigue toujours, elle peut entrainer des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur. La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur. Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur,

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer <u>avant</u> les premiers signes de souffrance corporelle, même s'ils paraissent insignifiants.

Soucions nous de nos proches, famille, amis, voisins. Signalez au CCAS (03 81 48 20 90) les personnes qui vous paraissent fragiles. Nous tenons un registre des personnes les plus vulnérables du village afin de porter un regard sur elles en cas de problèmes.

Fête du Village

Responsable: Sonia Miloudi

La fête de Franois aura lieu les 8 et 9 septembre 2018

En partenariat avec les associations du village avec un repas organisé par la mairie et le HBC Franois. Il y aura aussi le traditionnel feux d'artifices ainsi que de nombreuses animations Des informations complémentaires vous seront données ultérieurement.

Un concert aura lieu le Vendredi 7 Septembre à l'église de Franois avec la participation de Cécile Dubois et de Catherine Borrini



Cécile Dubois, Saxophoniste (crédit photo Lisa Karnkauer)

Après des études au Conservatoire de Lyon Cécile Dubois entre au Conservatoire National supérieur de Musique de Paris où elle obtient un 1er Prix de saxophone à l'unanimité. Titulaire de plusieurs prix internationaux. Elle enseigne au Conservatoire à Rayonnement Régional de Besançon et est membre de l'orchestre Victor Hugo Franche Comté



Catherine Borrini, Pianiste et enseignante. Prix d'excellence de la Schola Cantorum de Paris. Catherine met son expérience musicale au service de la démocratisation culturelle en proposant des concerts de piano et des animations autour de l'instrument.

Deux récitals et un spectacle FAIM DE VIE se sont réalisés l'un au Théâtre de Gray et à la Chapelles de Bellevaux et au Grand Kursaal de Besançon au profit d'œuvres humanitaires.

Jeunesse et Sport

Responsable: Bénédicte Leclerc

Les seniors masculins du HBC FRANOIS vont vite, très vite...

Pour la seconde année consécutive, les Lynx franoisiens, accèdent au niveau supérieur. Apres une seule saison en Excellence Régionale, les voilà propulsés en Championnat Prénational. La première place s'est jouée le 27 Mai 2018 lors du dernier match à domicile face à Morteau, devant une centaine de supporters déchainés venus encourager les Franoisiens. A l'issue d'un match maitrisé, soldé par une victoire 35-27, les joueurs d'Alex LORY et Vincent MAGNIER ont pu célébrer une nouvelle montée. la troisième en 4 ans.

Ce succès place la formation franoisienne au niveau de Clubs comme Pontarlier, Lons le Saunier ou encore Luxeuil, « poids lourds » du handball franccomtois habitués à évoluer en Championnat Prénational.



Ce nouveau titre est une forme de consécration pour l'équipe de dirigeants et de bénévoles réunis autour de Jean-Pierre LORY, Président et Fondateur du Club. Les excellents résultats de l'équipe fanion mettent en valeur le travail au sein du club crée en 1994 et composé d'une centaine de licenciés, où la formation des jeunes demeure la priorité. Le club présente d'ailleurs une équipe dans chaque catégorie de jeunes.



Les seniors filles du HBC FRANOIS viennent de remporter la coupe du Doubs 2018 après un parcours incroyable.

Quatre équipes se disputaient le titre : HBC GILLEY, SAONE MAMIROLLE, US SAINT VIT et le HBC FRANOIS. Nos filles ont brillamment remporté la finale contre Saint vit en s'imposant aux tirs aux buts, Amandine CUCHE notre gardienne a stoppé pas moins de 5 tentatives des joueuses de Saint Vit qui évolue pourtant en Prénational.

Le dimanche 24 Juin 2018, à partir de 11h00, le club organisera sa traditionnelle Assemblée Générale qui sera suivie de la Fête annuelle du Club. Une belle occasion pour les dirigeants, joueurs, parents, amis, de célébrer ensemble une saison historique.

Soutenu par la Municipalité, le HBC FRANOIS intervient également en milieu scolaire pour initier les enfants à la pratique du Handball et susciter de nouvelles vocations.

Les séances des mois de Juin et Septembre 2018 sont ouvertes aux enfants non-licenciés, dès l'âge de 6 ans, en vue de nouvelles adhésions pour la saison 2018-19 (plus d'informations sur site du club : http://hbcfranois-handball.fr/).



Assassociations

Votre contact:

Frédéric CHAUDOT

Association « Langues et Echanges » 4 c, rue Denis Papin 25 000 BESANCON

Tél.: 06 13 30 31 52

Adresse e-mail: frederic.chaudot@orange.fr

ET SI VOUS ACCUEILLIEZ UN OU UNE JEUNE MEXICAIN(E) A LA MAISON CET ETE ?

Voilà 20 ans que nous accueillons des jeunes espagnols, italiens, mexicains, anglais, allemands, etc...

Découvrez une autre façon de voyager et le bonheur de partager L'association « Langues et Echanges » va recevoir cet été 2018 du 30 juillet au 1er septembre à Besançon et proches environs, un groupe de 120 jeunes mexicains âgés d'environ 18-25 ans. Ces jeunes viennent en France pour apprendre le français et découvrir notre culture. Ils suivent des cours au CLA et sont hébergés en famille d'accueil le soir et le weekend.

Ouvrez votre famille au monde

Nous recherchons des familles pouvant héberger ces étudiants. Il s'agit pour elles de mettre à disposition un lit individuel, une armoire et un endroit tranquille pour étudier. Elles fournissent le gîte et le couvert en demi-pension, nous nous occupons du reste (assurances, formalités administratives, etc. ...).

Les familles perçoivent une indemnité journalière de 24 € pour compenser leurs dépenses occasionnées.

Faites-vous des amis au-delà des frontières Même si vous travaillez, il est possible d'accueillir ces jeunes car ils sont indépendants et vont au Centre de Linguistique Appliquée durant la journée pour suivre leurs

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou e-mail, pour plus d'informations. Si vous êtes intéressés, nous vous expliquerons alors la marche à suivre qui est très simple.

Merci de nous aider pour accueillir ces jeunes.

DEVENEZ FAMILLE D'ACCUEIL EN APPELANT LE 06 13 30 31 52

Relations - Associations - Animations

Article de la Clé

Un nouveau cours de croquis à l'extérieur avec l'association La Clé

Depuis le début du mois de mars, l'association La Clé propose de se retrouver tous les vendredis de 17h45 à 19h pour un cours qui allie pratique du croquis à l'extérieur, plaisir du dessin et découverte du village et de ses environs. Un moment de détente, de lâcher prise et de convivialité. En vous promenant vous les avez peut-être croisés.





Si cela vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre, que vous soyez débutant ou que vous pratiquiez déjà le dessin, l'objectif n'étant pas de réaliser un croquis parfait mais de prendre du plaisir et de progresser chacun à son rythme.

Les beaux points de vue ne manquent pas autour de Franois et nous avons encore de nombreux paysages à peindre et de belles maisons à dessiner!

(Renseignements : Association La Clé ou Anne-Lise Jeannot, tél. 03 81 59 02 51).



Infos communales

Inscriptions Cantine

Les inscriptions à la cantine pour 2018 - 2019 auront lieu dans les locaux de la cantine :

- le jeudi 29 juin de 16h à 19h
- le lundi 27Août de 9h à 12h

Ramassage des Monstres

L'enlèvement se fera le 19 septembre 2018 par l'association TRI.

Un flyer se trouve dans le bulletin, vous informant des objets qui seront ramassés et ceux qui ne pourront être enlevés.

Lutte contre le bruit :

Un règlement préfectoral, règlemente l'utilisation des engins pouvant causer une gêne pour le voisinage (engins à moteur, tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs, karcher,...).

Leur utilisation est autorisée tous les jours de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, à l'exception des dimanches et jours fériés (complément de l'arrêté préfectoral du 19 avril 1990 n°1616 pour la commune de FRANOIS).

Les soirées festives, si elles sont conviviales, ne doivent en aucun cas perturber la tranquillité du voisinage <u>après 22 heures</u>.

Voyage du 22 septembre 2018

Le conseil municipal vous propose une escapade au Pays de Montbéliard, et une visite de la chapelle de RONCHAMP (voir le programme sur le flyer).



Association Gare-BTT

Site internet : gare-btt.fr



Depuis 1979, l'Association GARE-BTT (Groupement d'action et de recherches sur l'exclusion-Besançon Tous Travaux) poursuit son action à travers ses deux pôles distincts et complémentaires : un service social et trois entreprises d'insertion (BTT bâtiment, BTT mécanique, BTT tri).

Nous proposons des contrats de travail à durée déterminée d'insertion à temps plein pour une durée maximum de 24 mois et un accompagnement socioprofessionnel adapté aux situations des personnes embauchées.

Le 10 juillet 2018 à 9 heures se tiendra une réunion d'information sur les offres d'emploi à pourvoir au sein des entreprises d'insertion BTT et sur les différents dispositifs d'insertion existants sur le bassin bisontin. Cette manifestation conviviale autour d'un café s'adresse aux demandeurs d'emploi et aura lieu à la Mairie de Franois en salle du Conseil.

ETATCIVIL

pour l'année 2017

Mariages:

OSMANOVIC Aldin et JUSUPOVIC Aida

Naissances:

Adam SALEMKOUR 15 janvier - Le 7 mai :

Ibrahim RABOUÄA 15 janvier TATU Benjamin et GRANDGUILLAUME Claudie

Noam RJA-FI-ALLAH 18 janvier - Le 10 juin :

Timéo MERONO 26 janvier SAM Olivier et BRAHMI Elodie

Candice ALEXANDRE 6 février - Le 24 juin :

Candice ALEXANDRE 6 février CAGNE Kévin et TOURNIER Annabelle

Catalina ALEXANDRE 6 février - Le 1 juillet :

Nadia AMAROUCH 10 février MEDÉR Laurent et BLANCHIN Mélanie

Liana ROCCHITELLI MAUCHAMP 3 avril - Le 8 juillet:

Léon DE BARI 28 avril PIERRET Sébastien et PÉTOT Magali

Mélia BONNET 2 mai - Le 2 septembre :

Naïla NGUYEN 7 mai SALOMON Matthieu et PERRIN Elodie

Hanaé RAHIS 23 mai - Le 9 septembre:

Emre KAHRIMAN 8 juin GUYOT Pierre-Yves et LEPERE Laura

Yani SCHOUVEY 13 juin - Le 22 septembre:

Jeanette ZITOUNI 3 septembre INVERNIZZI Thomas et YU Qi

Justine BAULIEU 12 septembre - Le 22 octobre :

Lounes ROSSI 20 septembre
Gabriel GHEORGHIU 8 novembre
Sherine EL AMIMRI 9 novembre

Décès:

ADAM Audrey 3 janvier MAGNIN Nathalie 13 janvier **GIACCONE** Giacomo 22 février BOIVERT née DOROCQ Germaine 2 mars PERNELLE née MOREL Gilberte 2 mars TROCMÉ née PERRIGOT Louise 7 mars GRUET née TOSON Lidia 24 mars CANAS LORENZANA née IBAN CANAL Rosa 31 mars ECARNOT née GUILLEMIN Raymonde 11 avril **COMMENT Carine** 26 avril DREZET Robert 4 mai AZELVANDRE née BOULANGER Marie-Anne 25 mai **EDWARDS Harold** 18 juin **GERARD Sylvie** 22 iuin **PERROTON Bernard** 8 août



L'IMPÔT S'ADAPTE A VOTRE VIE!

La déclaration des revenus en ligne devient progressivement obligatoire. Cette année, vous êtes concernés si votre revenu fiscal de référence de 2016, figurant sur l'avis d'impôt reçu à l'été 2017, est supérieur à 15 000€.

En 2019 tous les foyers fiscaux seront concernés.

La déclaration en ligne c'est **simple, rapide et sécurisé**. En plus, vous disposez immédiatement d'un avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu vous permettant d'entamer des démarches administratives dès la mi-avril.

Quelques «clics», 7j / 7j, 24h / 24, suffisent et vous bénéficiez d'un délai supplémentaire (<u>29 mai minuit dans</u> le Doubs).

Et <u>www.impots.gouv.fr</u> vous offre toujours de **nombreux autres services en ligne**: payer vos impôts, modifier vos coordonnées, consulter vos documents fiscaux, réaliser des demandes et démarches courantes et en suivre l'avancement grâce à la messagerie sécurisée...

Et le prélèvement à la source ?

Le **prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu entrera en vigueur le 1** et janvier 2019. Terminé le décalage d'un an entre vos revenus et l'impôt correspondant ! A partir de 2019, vous paierez l'impôt sur vos revenus de l'année.

Attention, vous devrez toujours déclarer vos revenus et l'impôt sera calculé de la même manière. En revanche, son montant s'adaptera, sans attendre, à votre situation (revenus, mariage, naissance, ...).

Dès cette année, en déclarant vos revenus en ligne, vous pourrez connaître immédiatement le taux de prélèvement à la source qui vous sera appliqué au 1^{er} janvier 2019 et accéder à un **service en ligne conçu spécialement pour vous permettre de gérer votre prélèvement à la source**. Pour ça, si vous êtes mariés ou pacsés, pensez, chacun, à ouvrir un espace authentifié avec vos propres identifiants.

Pour faciliter le remboursement des restitutions ou crédits d'impôt, pensez à compléter, sur votre déclaration de revenus, vos coordonnées bancaires et l'état civil des enfants que vous avez à charge.

Une question? L'administration fiscale reste votre interlocuteur unique. Vous pouvez :

- appeler le 0811 368 368 (Service 0,06€ / min + prix appel);
- consultez le site : <u>www.prelevementalasource.gouv.fr</u> ;
- envoyez un message depuis votre «messagerie sécurisée» accessible à partir de votre espace personnel sur impots.gouv.fr.





EVOLUTION DU RESEAU GINKO EN SEPTEMBRE 2018

Une offre multimodale pour la desserte de la commune de Franois!

2 lignes de bus périurbaines régulières : ligne 58 et ligne 61 et une halte ferroviaire

La ligne 58 dessert le sud de la commune de Franois (arrêts « La Félie », « La Vierge », « ZI » et « Gare SNCF ») avec 7 allers-retours quotidiens effectués en courses régulières. Une nouveauté est à souligner sur le service à la demande de la ligne 58: celui-ci sera dorénavant uniquement en rabattement à l'arrêt « UFR Médecine Pharma » afin d'optimiser les correspondances avec les lignes de tramway 1 et 2 (un tram toutes les 6 minutes) à Besançon.

La ligne 61 évolue à la rentrée 2018 :

La nouvelle ligne 61 sera une ligne régulière du réseau Ginko reliant le pôle d'échanges Temis, situé au Nord de l'agglomération bisontine, aux Hauts du Chazal (arrêt UFR Médecine Pharma), situé à l'Ouest de l'agglomération en passant par les communes de Pirey, Serre-les-Sapins et Franois.

La ligne sera prolongée à hauteur de 2 allers et 3 retours par jour du lundi au samedi, toute l'année, jusqu'au cœur de la zone commerciale de Châteaufarine. Ce service offrira des départs réguliers toute l'année de 7h à 19h et des courses sur réservation en complément.

La nouvelle ligne 61 sera :

✓ Plus lisible : un nouvel itinéraire offrant une liaison directe vers les « Hauts du Chazal » et les 2 lignes de Tram ainsi qu'un accès plus rapide vers le pôle « Temis » (correspondances possibles avec les

Lignes 3, 6 et la ligne 7)

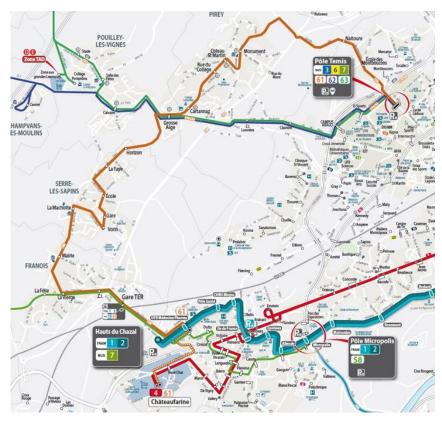
- ✓ Plus attractive : une nouvelle liaison directe avec le pôle Châteaufarine à raison de 2 allers retours par jour
- ✓ Plus fréquente : une hausse du nombre de services réguliers avec 8 à 9 allers-retours par jour vers les deux pôles d'échanges « Temis » et « Hauts du Chazal »
- ✓ Plus adaptée : des services sur réservation complémentaires aux services réguliers (5 à 6 allers-retours par jour)



✓ Plus de possibilités : pour se rendre au centre-ville de Besançon, il sera possible d'utiliser la ligne 61 dans les 2 sens et de faire correspondance avec une ligne forte du réseau Ginko soit aux « Hauts du Chazal », soit à «Temis»

A la rentrée, comment se rendre aux principaux équipements de l'agglomération depuis ma commune ?

Equipements / lieu de vie	Lignes	arrêt de descente	Correspondance	Temps de parcours
Cœur de Boucle	Ligne 61	Temis	LIGNES 3	42'
Cœur de Boucle	Ligne 58	Micropolis	Tramway 1 et 2	43'
Gare Viotte	Ligne 61	Temis	LIGNES 3	38'
CHRU Minjoz	Ligne 58/61	UFR Médecine Pharma	Tramway 1 et 2	25'
Centre Commercial Châteaufarine	Ligne 61	Châteaufarine	1	25'
Campus La Bouloie	Ligne 61	Temis	LIGNES 3	30'



Comment se rendre aux établissements scolaires les plus proches ?

Etablissement scolaire	Lignes	arrêt de descente	Correspondance	Temps de parcours
Collège Pompidou	DIABOLO 244 et 245	Collège Pompidou	-	20'
Collège Cartannaz	DIABOLO 222	Collège Cartannaz	-	15'
Lycée Victor Hugo	Ligne 61	UFR Médecine Pharma	Tramway 1 et 2	25'
Lycée Ledoux	Ligne 61	Temis		25'

Pour voyager sur les lignes bus et tram Ginko, vous avez le choix :

- ✓ Si vous voyagez occasionnellement : Pass 1H : 1,40 € ou journée : 4,30 € en vente à bord des bus et aux distributeurs automatiques aux stations tram et ligne 3.
- ✓ Pass 10 Voyages en vente dans les relais Ginko, aux Parkings Relais et à la boutique Ginko.
- ✓ Si vous voyagez régulièrement : Abonnements : à chacun son PASS pour des voyages à volonté
- ✓ Pour souscrire un abonnement rendez-vous à la boutique sur toutes les lignes bus&tram Ginko : Ginko, 28 rue de la République Besançon et dès juillet, plus besoin de vous déplacer, la boutique en ligne Ginko arrive et vous permettra d'acheter vos titres de transport.

Ayez le réflexe Parking Relais (P+R)!

Pensez également aux Parkings Relais des « Hauts du Chazal » et de « Temis » pour vos déplacements vers le centre-ville, la gare Viotte ou le CHRU Minjoz! Avec le ticket P+R Journée à 4.30€, du lundi au samedi, vous bénéficiez d'un ticket Journée bus&tram gratuit pour tous les occupants de la voiture (jusqu'à 7 personnes). Les P+R sont gratuits pour les abonnés Ginko.

Les TER du Grand Besançon : une offre complémentaire !

Pour tous les abonnés Ginko (hors Pass + 62 ans), pas besoin d'acheter un ticket de train pour voyager sur le territoire du Grand Besançon !!! Bénéficiez de 7 allers-retours Franois <> Besançon sur la ligne TER du Revermont (Lons-le-saulnier <> Besançon) de 7h00 à 19h30 du lundi au vendredi, sur présentation de votre abonnement Ginko au contrôleur. Une véritable alternative à vos déplacements !

Plus d'info : www.ginko.voyage